

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 17

Artikel: Le patois de Chanaan
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203312>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

plus. Si les vents humides ont régné avant les vents froids, la vapeur d'eau recouvre les jeunes fleurs, les congèle, et la perte est certaine. La lune n'y peut rien.

En fait, si notre satellite joue un rôle dans le phénomène des gelées printanières, c'est en faisant prévaloir, à des époques du mois déterminées, des vents froids après les vents humides.

Les cultivateurs redoutent particulièrement les saints de glace, et cela ne date pas d'aujourd'hui. Le jardinier du Grand Frédéric ne voulait pas sortir ses oranges avant les jours des trois saints froids. Le roi alléguait qu'il se moquait des saints de glace. Les orangers gèlerent sous les auspices de saint Gervais, saint Pancrace et de saint Mamers.

D'autres savants attribuent ces retours de froid aux étoiles filantes connues sous le nom de perséides et de léonides, et qui, en s'interposant entre le soleil et nous, doivent nous intercepter une partie de la chaleur.

Somme toute, le plus clair est que, à ce moment-ci de l'année, il se produit presque toujours un refroidissement de la température, d'autant plus dangereux pour la végétation que celle-ci est plus avancée. Il est donc prudent d'attendre, pour pronostiquer de la récolte, d'avoir traversé cette période critique.

Maintenant, il paraît qu'on peut, dans une certaine mesure, déterminer d'avance la température la plus basse de la nuit suivante et prévoir s'il y aura gel ou non. Il suffit de placer à l'ombre, à 2 heures après midi, un thermomètre dont la capsule contenant le mercure est couverte de gaze et trempée dans l'eau. On retranche alors $4\frac{1}{2}$ du nombre de degrés obtenus, et l'on a ainsi approximativement la plus basse température de la nuit. Si l'on a eu 10 degrés, on aura $5\frac{1}{2}$ degrés. Si l'on en a 6 seulement, on peut supposer que les plantes gèleront, car on n'aurait plus qu'un degré et demi, ce qui suffit pour produire un gel léger. Ce moyen est utile lorsqu'on peut couvrir d'eau les plantes que l'on veut préserver de la gelée.

S. G. D. G.

Automobiles et Cycles.

C'est aujourd'hui que s'ouvre, à Genève, la deuxième Exposition nationale suisse de l'automobile et du cycle. M. Forrer, président de la Confédération, et M. Ruchet, conseiller fédéral, présideront à la cérémonie.

L'exposition durera jusqu'au 6 mai. En voici le programme journalier :

Samedi 28 avril : de 3 à 6 h. ouverture de l'exposition, entrée 3 fr. ; depuis 6 h., entrée 2 fr. — Dimanche 29 avril, à 10 h. du matin, ouverture ; entrée 1 fr. — Lundi 30 avril, mardi 1^{er} et mercredi 2 mai ouverture de 9 h. du matin à 7 h. du soir ; entrée 1 fr. — Jeudi 3 mai, à 9 h. du matin, ouverture ; entrée 1 fr. Dès 7 h. entrée 2 fr. — Vendredi 4 mai, ouverture de 9 h. du matin à 7 h. du soir ; entrée 1 fr. — Samedi 5 mai, ouverture 9 h. du matin à 7 h. du soir ; entrée 1 fr. — Dimanche 6 mai ; entrée 50 cent. de 9 h. du matin à 11 h. du soir.

A l'exception des lundi 30 avril, mardi 1^{er}, mercredi 2 et vendredi 4 mai, il y aura tous les jours concert par les différents corps de musique de Genève.

Mollets diplomatiques.

ON nous écrit : « Votre article de samedi dernier sur l'origine du pantalon me remet en mémoire une anecdote que je lus jadis dans un journal français. La voici :

Pourquoi la mode du pantalon a-t-elle détrôné la culotte ?

Le célèbre diplomate Talleyrand se rencontra un matin dans l'antichambre du cabinet de

Louis XVIII avec le duc de C..., de manières fort distinguées, quoique petit de taille et de formes un peu grêles.

On était aux premiers jours de la Restauration. Le prince de Talleyrand et le duc étaient en culottes courtes de salin noir, bas blancs et souliers à talons hauts, bouclés.

— J'apporte à S. M. une grande nouvelle, dit Talleyrand au duc. Hier soir, à l'Opéra, le marquis de B... s'est montré au balcon en frac et en pantalon noir. C'est décidément une révolution dans la toilette des hommes... On ne rira plus de nos diplomates à l'étranger, le pantalon va tout sauver.

Le duc, ne saisissant pas la pensée de son rusé interlocuteur, fit un mouvement de surprise.

— Sans doute, dit le prince, on riait, à Berlin et à Vienne, des mollets de nos ministres et de nos chargés d'affaires en culottes courtes ; le pantalon va sauver les formes de la diplomatie !

Le duc de C... n'était pas diplomate, mais il n'avait pas plus de mollets pour cela. Il se mit à rire et répondit à M. de Talleyrand :

— Ah ! tant mieux ! le roi ne rira plus de l'exiguïté de mes mollets. Vive le pantalon !



EXÉCUTION DE DAVEL à Vidy, le 24 avril 1723.

(Reproduction du tableau de Gleyre.)

Ce cliché est extrait de l'« Album-Souvenir du Centenaire », édité par la maison Vve Krieg et fils, à Lausanne.

LE MOIS DU MARTYR

Davel.

Poème de Frédéric Monneron.

LA VUE.

Déjà c'était le temps des sombres violettes,
Des cerisiers en fleurs. Déjà les alouettes
Jetaient au tiède azur leur fraîche voix d'amour ;
Et le vieux mendiant respirait au grand jour,
Courbé sur son bâton, vers la muraille blanche.
Partout c'était amour, chansons et gaieté franche.
Mais Davel, ce martyr de notre liberté,
Celui qu'on trahissait par hospitalité,
Que faisait-il ? Venez ; nous le verrons peut-être
Au travers des barreaux croisés sur sa fenêtre.
Je l'aperçois dans l'ombre, à genoux, et priant
Sur l'humide pavé... Son œil est doux, riant.
Il espère sans doute. Oh oui !... sur la colline
Le soleil à ses yeux bien lentement décline ;
Et lorsque ses rayons, jouant sur ses barreaux,
Viendront dorer encor ses humides vitraux,
Il reverra le ciel... Oh oui ! Davel l'espère !
Son âme s'ouvre à Dieu, mais se ferme à la terre.

Le temps fuit, mon ami ; venez, l'air est si pur,
Humer sur le coteau la fraîcheur de l'azur !
Ecoutez dans les bois les lointaines clochettes.
Voyez cet horizon aux teintes violettes,
Et vers la vieille tour penchée aux bords des eaux
La voile du pêcheur tremblant dans les roseaux,
Et ces blanches maisons, dans la nuit des feuillages,
Qui se groupent le long des gracieux rivages.

Assis sur ce banc vert qu'ombrage le platane,
Regardons à nos pieds cette antique Lausanne
Dont les murs par degrés gravissent les coteaux,
Descendent aux vallons, se plongent dans les eaux ;
Elle semble dormir sur les monts, sur les plaines,
Fière de présider aux fastueuses scènes
Des rives du Léman. — Là, succombe Davel ;
Ecoutez ces clameurs qui se perdent au ciel...
Sur l'échafaud sanglant, on l'applaudit sans doute.

Voyez ce jeune enfant qui s'ébat sur la route ;
Il faut l'interroger. — « Que font-ils dans ces prés,
» Vers ces saules pleureurs par le lac effleurés ? »
— « C'est Davel, — dit l'enfant d'une voix attendrie, —
» Qu'on regarde mourir. Il fait à sa patrie
» Un triste et long adieu ! — Mais voyez cet éclair !...

Le soleil, du bourreau faisait briller le fer !...
(Fin.)

Aux dernières manœuvres. — Un bataillon d'infanterie s'est si peu distingué, certain jour des grands manœuvres, que le major est hors des gonds :

— Vous vous figurez sans doute être des aigles, s'écrie-t-il devant le front, mais vous n'êtes que des oies ! Et vous vous imaginez que je vous commanderai jusqu'à la fin du rassemblement ! Au lieu d'un chef intelligent, c'est une buse qu'il vous faut !... Capitaine X..., prenez le commandement du bataillon.

Le Thibet. — Les journaux annonçaient, ces jours derniers, que l'Angleterre et la Chine venaient de signer un traité relatif au Thibet.

Des écoliers — ils font de la politique, maintenant — parlent de cette nouvelle. Alors, le maître, intervenant :

— Eh bien, François, veux-tu me dire quelque chose sur le Thibet, dont tu parles si éloquentement.

L'élève, interloqué :

— Le Thibet... le Thibet est un pays où l'on trouve des chèvres avec le poil desquelles on fait des étoffes très recherchées de soie et de coton.

Drôle de lecture. — Un monsieur qui a la mauvaise habitude d'accaparer tous les journaux au café, s'est emparé de la *Revue*, qu'il est en train de lire, et du *Journal*, de Paris, sur lequel il s'est assis.

Un monsieur, qui attend depuis un moment déjà, s'approche :

— Pardon, monsieur, lequel des deux lisez-vous ?

Et l'accapareur de lui passer le *Journal*.

Le patois de Chanaan.

UNE lectrice du *Conteur* nous demande si l'expression de « langage de Chanaan » ou de « patois de Chanaan » n'est pas une manière de parler propre au canton de Vaud. Nous sommes en mesure de lui affirmer qu'elle est bien française, comme tant d'autres qu'on prend pour des idiotismes de chez nous, et qu'on s'en sert depuis quatre siècles, à l'ouest du Jura, pour désigner cette façon de s'exprimer des bonnes âmes qui affectent d'être plus évangéliques que ceux-là mêmes qui ont mission de prêcher l'Évangile. D'Aubigné, dans son *Histoire universelle*, nous montre qu'elle est née à la cour de Catherine de Médicis, au milieu du XVI^e siècle.

Avant d'être l'instigatrice du massacre de la Saint-Barthélemy, cette reine usa de tous les artifices pour amener les réformés à rendre leurs villes, tout en se donnant elle-même l'air d'être favorable à la nouvelle doctrine. Un jour, elle fit venir « en sa chambre » les chefs de ces places, et leur tint une harangue éloquentement « curieusement élaborée par Pibrac », son conseiller. « Cependant, elle de son costé, ajouta

d'Aubigné, avoit appris par cœur plusieurs locutions qu'elle appeloit consistoriales, comme d'*approuver le conseil de Gamaliel*, dire que *les pieds sont beaux de ceux qui apportent la paix*, appeler le roi : *l'oint du Seigneur*, l'*image du Dieu vivant*, avec plusieurs sentences de l'Epistre S. Pierre, en faveur des dominations; s'écrier souvent : *Dieu soit juge entre vous et nous*, j'*atteste l'Eternel devant Dieu et les Anges*. Tout ce stîle, qu'ils appeloient (entre les Dames) *le langage de Canaan*, s'estudiot le soir au coucher de la roine, et non sans rire, la bouffonne Atrie présidente à cette leçon.

Bonté conjugale. — Un homme dont la femme porte, comme on dit, les culottes, est alité depuis longtemps. Il reçoit la visite d'un ami qui, entre autres banalités d'usage, lui demande s'il n'est pas tendrement soigné par sa moitié.

— Pour sûr, répond le mari; elle me gâte même; ainsi, depuis que je suis paralysé, elle me permet de garder dans mon lit la clef de la cave.

Batoillard. — L'avocat Batoillard, qui est l'orateur le plus fastidieux qui soit au monde, est en visite chez un médecin.

— Je ne sais ce que j'ai, docteur, je m'ennuie.
— Vous vous écoutez trop, peut-être!

Ça suffit. — Un mari, critiquait les toilettes de sa femme.

— Mais, enfin, fait celle-ci, que peut connaître un homme aux vêtements de dames?

— Le prix, ma chère.

Légère erreur. — Le compositeur Ernest Reyer, auteur de *Salambô*, dînait, un jour, chez une dame qui attendait sa délivrance.

— Je serais bien heureuse, dit celle-ci, si c'était un garçon.

— Ce sera un garçon, madame, il me semble; et je ne me trompe guère.

Joie de la future maman.

Huit jours après, elle met au monde une fille.

A la nouvelle de l'événement, Reyer va déposer chez le concierge sa carte avec ces mots :

« Vous voyez, chère madame, que je ne me suis pas trompé de beaucoup. Toutes mes félicitations. »

Chinoiseries.

LA décision du Conseil fédéral, touchant la tenue de ses invités au grand banquet officiel de Lausanne, à l'occasion de l'inauguration du Simplon, a fait beaucoup causer; elle fit même, on s'en souvient, l'objet d'une motion aux Chambres fédérales.

Le président de la Confédération, dont les habitudes sont des plus démocratiques, a répondu aux motionnaires que les usages diplomatiques avaient obligé le Conseil fédéral à la décision critiquée, mais que ses invités n'étaient pas rigoureusement tenus de s'y conformer. Il eût volontiers ajouté que n'était sa qualité de président de la République helvétique, il aurait été le premier à enfreindre la règle.

Dieu merci! le protocole ne joue pas, chez nous, un grand rôle. Il faut des circonstances exceptionnelles pour qu'il entre en scène, et nous nous rangeons à ses ridicules prescriptions par pure bienséance, non par conviction.

Permettez-nous, pour rire seulement, de rappeler quelques-unes des prescriptions de ce « code de la civilité puérile et honnête que les nations se doivent entre elles » :

« Le monarque qui voyage officiellement jouit de plusieurs immunités : 1^o exemption des lois de l'Etat sur le territoire duquel il réside; 2^o exemption de toute contrainte directe ou indirecte de la police; 3^o exemption de tous impôts, de toute action civile et de la juridiction des tribunaux criminels.

» Il en est différemment du souverain qui a abdiqué, ou qui est détrôné. Le gouvernement du territoire qu'il traverse, ou qu'il a choisi comme résidence, ne voit plus en lui que le simple voyageur, ou un résident ordinaire.

» En dehors de certains termes généraux, les Républiques n'ont droit, d'après le protocole, à aucune distinction spéciale. De même pour les deuils de Cour : Les Cours ne prennent pas le deuil pour les chefs de République, et les présidents ne le prennent pas davantage pour les princes régnants.

» Quand les chefs d'Etat reçoivent à leur table les accrédités de puissances étrangères, les invités doivent être en habit, à moins que les mots *en uniforme* ne soient mentionnés sur l'invitation. Dans les cours monarchiques, l'uniforme est la règle générale. Il faut un avis contraire pour s'en dispenser.

Et voici le comble :

« Il n'existe en Europe qu'un seul chef d'Etat que sa grandeur attache au rivage : le sultan. Le commandeur des croyants ne doit quitter son territoire que l'épée à la main, pour courir à des conquêtes.

Aussi, pour aller, en 1867, visiter l'Exposition universelle de Paris, le sultan fit écrire très gravement dans les journaux de son pays que le gouvernement français lui faisait gracieusement cession de son territoire durant son séjour en France. De la sorte les principes furent sauvegardés.

» Le protocole se prêta à cette fantaisie et le sultan rendit aimablement la France aux Français en se réembarquant pour Constantinople.

L'amour et le livret de service.

Il paraît que les jeunes gens d'Uri et d'Unterwald, qui se présentent au recrutement, accusent un degré moyen d'instruction bien supérieur à celui des recrues de plusieurs autres contrées de la Suisse.

On en donne l'explication que voici :

Les filles à marier de l'Unterwald se sont entendues et ont prêté le serment solennel de ne danser avec un jeune homme que lorsqu'elles auraient pu jeter un coup d'œil dans son livret de service et constater ainsi les notes obtenues par lui aux examens de recrutement. Si ces notes sont mauvaises, le galant est éconduit sans miséricorde.

Les Uranaises ne sont pas plus tendres à l'égard des ignares. Lorsqu'un garçon vient leur conter fleurette et roule de gros yeux amoureux, elles lui demandent tout d'abord son livret de service. Si les notes sont bonnes, la belle se laisse attendre et consent à ce qu'on lui fasse la cour. Sinon, l'amoureux est congédié.

Pour ne pas manquer le train.

Il n'y a qu'un moyen, pensez-vous, pour ne pas manquer le train : arriver à l'heure. Mais à quel heure ? Si vous n'avez pas toujours sur vous un bon indicateur, comment le saurez-vous ? Aussi, amis lecteurs, et vous, aimables lectrices qui demanderez à vos maris ou à vos frères de vous conduire à Milan par le Simplon, ne négligez pas de vous procurer le plus complet des guides de ce genre, l'*Horaire du Major Davel*, de l'imprimerie A. Borgeaud, à Lausanne.

L'art et Nathalie.

Une dame entre, l'autre jour, accompagnée de sa bonne, dans un magasin d'objets d'art.

Une statue de bronze attire ses regards.

— Voilà une œuvre qui ne ferait point mal dans mon salon. Qu'en pensez-vous, Nathalie ?

— Oh ! moi, madame, j'aimerais mieux un buste.

— Pourquoi ?

— Parce que c'est moins long à nettoyer.

Titres de noblesse.

Il y a dans la commune de Zermatt une aristocratie constituée d'après un principe très particulier : les quartiers de noblesse sont des quartiers... de fromage.

On est d'autant plus noble qu'on possède plus de fromages et de plus anciens; certains datent d'avant la Révolution française : leurs propriétaires forment la haute aristocratie du pays.

Quand un enfant naît, on fabrique un fromage qui porte son nom; ce fromage est mangé en partie le jour du mariage de cet enfant, on l'achève le jour de ses obsèques.

Quand un jeune homme désire épouser une jeune fille, il s'invite à dîner un dimanche dans la famille de sa prétendue; si le père de cette dernière exhibe au dessert le fromage qui porte son nom et en donne un morceau à l'amoureux, c'est qu'il l'agrée pour gendre.

C'était inné. — Le pasteur, à Boutillon, qui se vante d'être le premier saoulon de la commune :

— Vous devriez cesser de boire, l'eau-de-vie vous abrutit complètement.

— Oh ! non, je suis ainsi de naissance.

Collections du « Conteur ».

Il manque aux collections du *Conteur vaudois* du « Bureau du Glossaire des patois de la Suisse romande » les numéros suivants :

N^{os} 29 de 1887; 7 de 1888; 6 et 7 de 1892; 4, 15, 16, 38 de 1894; 3 de 1896; 41, 50 de 1901; 52 de 1903.

Nous prions ceux de nos lecteurs qui possèderaient un ou plusieurs de ces numéros de vouloir bien nous les adresser. Nous leur en enverrons le prix par retour du courrier.

Les récompenses.

Ce soir, au Théâtre (salle des concerts), soirée annuelle de distribution des récompenses de la *Société des Jeunes commerçants de Lausanne*.

L'Opéra.

Les représentations de la troupe d'Opéra se succèdent avec un succès qui va croissant de l'une à l'autre. Les artistes sont excellents, les chœurs très convenables — c'est rare sur les petites scènes —, l'orchestre suffisant et bien dirigé, la mise en scène réglée avec beaucoup de soin et aussi luxueusement que le permet notre théâtre. En vérité l'on ne saurait demander plus. Aussi, nous l'avons dit, l'empressement du public est tel qu'il faut souvent répéter deux et trois fois le même spectacle afin de ne pas faire de mécontents. Demain, dimanche, deuxième de *Paillasse*, de Leoncavallo et des *Noces de Jeannette* de Victor Massé.

Variétés.

Nous pourrions répéter ici, au sujet des *Variétés*, ce que nous disons plus haut de l'Opéra. Même soin dans le choix des artistes, dans la mise en scène, dans la composition du programme, toujours très varié, même empressement de la part du public. Hier, la direction a inauguré un nouveau spectacle dans lequel nous voyons figurer *Gringoire*, de Th. de Banville. Plusieurs attractions de réelle valeur accompagnent ce morceau de choix.

Jeudi, la représentation au profit de M. Michel, chef d'orchestre, a fait une salle comble. Le menu était copieux, trop copieux même. Il faut bien dire que les rappels et les « bis » n'ont pas manqué.

Une boisson nationale

Le café de malt Kathreiner est une *bonne* et honnête boisson. Il n'a aucun danger perfide et caché, *comme tant d'autres boissons séductrices*; il se comporte honnêtement vis-à-vis de notre santé et de notre bien être, de notre cœur, de notre estomac et de nos nerfs. C'est pourquoi le café de malt Kathreiner est la vraie boisson nationale dans le meilleur sens du mot, et qui devrait être introduite dans toutes les familles pour leur plus grand bonheur.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.
AMI FATTO, successeur.